



Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE LA CIOYENNETÉ ET DE LA CULTURE
SM/SK - décision n° 2022-01
Théâtre forum – violences faites aux femmes - Théâtre de l'opprimé

Fait à Montataire, le 27/10/2022

DÉCISION DU MAIRE

Théâtre forum sur le thème des violences faites aux femmes

Le Maire de Montataire,

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 Code Général des Collectivités Territoriales concernant les attributions du Maire exercées par délégation du conseil municipal et le régime juridique de ces décisions,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020, donnant délégation à Monsieur le Maire,

Vu l'avis de la commission démocratie participative, droits des femmes et lutte contre les discriminations du 28 septembre 2022,

Vu la décision du bureau municipal du 17 octobre 2022, qui valide la programmation de la journée du 25 novembre 2022, avec l'organisation d'un théâtre-débat,

Considérant la volonté de la Ville de Montataire d'organiser une soirée de sensibilisation autour d'une pièce de théâtre forum sur la thématique des violences faites aux femmes,

DÉCIDE

Article 1 : de solliciter le théâtre de l'opprimé représenté par Alain Ramirez pour une pièce de théâtre forum, le vendredi 25 novembre 2022 à 18h, dans la salle de la libération à Montataire dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Le montant de la prestation est de **1997,33 € TTC** selon le devis, y compris la prise en charge du transport.

Le règlement s'effectuera par mandat administratif, sur présentation d'une facture.

Article 2 : l'ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Madame la Sous-préfète de l'arrondissement de Senlis
- Monsieur le Trésorier principal de la Trésorerie de Creil

Article 3 : sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision :

- Madame la Directrice générale des services,
- Monsieur le Directeur général adjoint de la Jeunesse, de la citoyenneté et de la culture,
- Le théâtre de l'opprimé,



Le Maire,
Conseiller départemental,

Jean-Pierre Bosino